

PV de l'AG du CRDG du 18/10/2023
Ramillies

*** Documents préparatoires et documents présentés à l'AG :**

<https://crdg.eu/crdg-2/administration/assemblees-generales/ag-du-18-octobre-2023>

Les personnes présentes ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

Choix des procurations délivrées :

*Vincent Bulteau représente par procuration la Commune de Beauvechain
Christine Moulaert accepte la procuration des Amis du Parc de la Dyle
Axelle Dagnelie représente par procuration la Commune de Genappe
Delphine Debrecq accepte la procuration de la Commune de Hannut
Humbert Dubois accepte la procuration de la Commune de Hélécinne
Véronique Debrouwer accepte la procuration de la Commune de Incourt
Dimitri Dewilde accepte la procuration de la Commune de Ottignies-LLN
Pascal Vandermeersch représente par procuration le Groupe Sentiers de Chaumont-Gistoux
Valérie Taviet représente par procuration l'in BW
Augustin Smoos accepte la procuration du SPW-DGARNE-GISER
Olivier Gerin représente par procuration la Commune de Mont-St-Guibert
Géraldine Fanon représente par procuration la Commune de Rixensart
Pauline Crasson représente par procuration la Commune de Waterloo
Pierre Lavendy représente par procuration la Commune de Wavre*

En conséquence, la ½ des membres étaient présents ou représentés.

Jean-Marie Tricot remercie la Commune de Ramillies pour son accueil.

1) Adoption du procès-verbal de l'AG du 21 mars 2023

Le PV de l'AG était accessible en ligne depuis le 5 octobre.

Jean-Marie Tricot informe l'assemblée que des coquilles se sont glissées au début du PV, dans les compléments de la feuille de présence et les procurations délivrées.

Décision est prise : le PV de l'AG du 21 mars 2023 est adopté à l'unanimité, moyennant les modifications suivantes :

Pour le CRDG : JM. Tricot, I. Delgoffe, G.Hendrix et C. Delcorps présents

Pour Aer Aqua Terra : Ann-Laure Furnelle et Marc Verheyden présents

Pour le choix de procurations délivrées : supprimer « Didier Houart accepte la procuration de la Commune de Orp-Jauche »

2) Admission et démission de membres / nouveaux représentants / nouveaux administrateurs

- *Gilbert Michel* : souhaite devenir membre adhérent
- *Fédération wallonne de l'Agriculture* : Georges Focke est le nouveau représentant
- *La Hulpe Environnement* : souhaite devenir membre adhérent
- *SPW-DESU* : Annick Vandenwyngaert remplace Augustin Smoos
- *SPW-DNF* : Tom Drygalski remplace Damien Bauwens

- remplacements au sein de l'Organe d'administration du CRDG :
 - *SPW-DESU* : Annick Vandenwyngaert est le nouveau représentant
 - *SPW-DNF* : Tom Drygalski est le nouveau représentant

Décision est prise : les modifications de membres sont approuvées à l'unanimité, de même que les modifications au sein de l'OA.

3) Approbation des engagements souscrits par les partenaires dans le PA 2023-2025 depuis l'AG du 04/10/2022

La liste des nouveaux engagements à adopter était en ligne depuis le 5 octobre.

Jean-Marie Tricot fait le récapitulatif suivant :

- sur les 52 partenaires qui ont rentré des engagements 23-25, 19 l'ont fait après adoption du PA lors de l'AG du 04/10/2022

- par conséquent, ce sont ces 247 nouveaux engagements qui sont à adopter par l'AG de ce jour (pour atteindre un total de 1.126 actions prévues au PA)

Parole est donnée aux partenaires qui souhaitent apporter des précisions par rapport à leurs engagements.

Décision est prise : l'ensemble des nouveaux engagements 2023-2025 est adopté à l'unanimité.

4) Premiers enseignements du suivi du PA 2020-2022 du CRDG

Le tableau complet du suivi final du PA a été communiqué aux partenaires le 17/07/2023 (en conclusion des résultats de l'enquête de clôture menée auprès des partenaires). Ce même tableau a été rappelé aux partenaires le 5 octobre, lors de l'invitation à l'AG.

Jean-Marie Tricot présente différents graphiques pour illustrer les taux de réalisation des engagements, sur le plan global et sur le plan des différentes thématiques du PA :

- le PA 2020-2022 final a contenu 1.031 actions au total
- 80 % des actions ont été réalisées (50 %) ou entamées (30 %) dans la période considérée
- 20 % des actions n'ont pas été entamées (la grande majorité sont reprises dans le PA 2023-2025)
- le taux de réponse à l'enquête de suivi est excellent : seulement 15 actions sont restées sans réponse
- le taux de réalisation est globalement meilleur pour les actions de type « quantitative = gestion des flux » (par ailleurs les moins nombreuses) et les actions de type « autres » (par ailleurs les plus nombreuses), par rapport aux actions de type « quantitative = gestion de la qualité des cours d'eau »
- pour ce qui concerne les actions de type « quantitative » : le taux de réalisation est meilleur pour les actions de lutte contre le ruissellement agricole que pour les actions de lutte contre le débordement de cours d'eau (par ailleurs plus nombreuses)
- le taux de réalisation des actions de « résolution des points noirs de l'inventaire du CRDG » est moins bon que celui de toutes les « autres » actions (par ailleurs plus nombreuses) : 30 % d'actions réalisées et 40 % d'actions entamées
- pour les actions de résolution des points noirs, ce sont les PN « entraves », « érosion de berge » et « ouvrages d'art dégradés » qui enregistrent les meilleurs taux de réalisation, suivi des PN « dépôts de déchets verts » et « dépôts d'autres déchets ». Les types de PN les plus difficiles à résoudre sont les PN « pesticides », « rejets d'eaux usées » et « apports en nutriments agricoles » (érosion berges par le bétail + écoulement de jus agricoles + dépôt de fumier de cheval)
- parmi les « autres » actions, on note les meilleurs résultats de suivi pour l'éradication des EEE végétales, l'information/sensibilisation globale, l'hydromorphologie, les zones humides + étangs, la biodiversité & cours d'eau
- parmi les différents maîtres d'œuvre des actions, les partenaires associatifs (supra-communaux et locaux) enregistrent de meilleurs taux de réalisation que les partenaires publics (supra-communaux et communaux) (par ailleurs beaucoup plus engagés : 117 et 718 actions)

Marc Bastin informe l'assemblée que le prochain « 27 + 1 » (réunion de la PBW et des 27 communes du BW) (le 14/11/23) sera consacré aux sanctions environnementales. Il interpelle aussi la Région wallonne : les missions dévolues aux agents constatateurs communaux et sanctionneurs provinciaux sont entâchées par la nécessité d'intégrer dans les Règlements généraux de Police les nombreuses évolutions du cadre légal des matières environnementales.

Christine Moolaert demande quelle action de résolution de PN « herbicide » a été réalisée (ndlr : après examen ultérieur de la base de données du PA, il s'avère qu'il s'agit d'une action menée àBeauvechain).

5) Projets/activités réalisés depuis l'AG précédente

Le rapport d'activités 2023 intermédiaire (janvier à juin) était en ligne depuis le 5 octobre.

L'équipe présente *les projets du CRDG qui ont été entamés/réalisés depuis la dernière AG (mars 2023)* :

- Projet Life Riparias
- Chantiers balsamines de l'Himalaya et Berce du Caucase
- Balades nature guidées
- Formation au curage des petits cours d'eau pour la Commune de Hannut
- Animations scolaires
- Aide aux 3 GAL pour élaborer leurs nouveaux programmes d'actions
- Cohabitation homme-castor
- Journées wallonnes de l'Eau
- Préparation de la prochaine descente de la Dyle en kayak (mars 2024)
- Circulation de l'exposition du CRDG
- Diffusion de belles photos via Facebook

- Participation au Pôle wallon de l'eau
- Formation des agents constatateurs communaux
- Mise en situation Wallibex : pollution accidentelle à Walibi
- Séminaire pollution accidentelle pour Hainaut Développement
- Projet pédagogique « ICLM » avec MJ & centre culturel à Jodoigne
- Appel à projets locaux 2023 en cours
- Nouvelle convention EEE/castor
- Suivi cérémonie de signature du PA 2023-2025
- Suivi de la visite guidée à Leuven « Entre ville et Dyle : un pari réussi ! »
- Rencontre interrégionale Dyle-Gette à Leuven

Parole est donnée à l'assemblée.

Hugo Moreau demande pourquoi l'inventaire des Balsamines de l'Himalaya ne figure plus dans le support Fulcrum de l'inventaire des PN du CRDG. **Augustin Smoos** répond que le monitoring des EEE est désormais intégré dans la nouvelle convention EEE/castor à l'échelle de la Wallonie, ce qui explique les deux types d'inventaires et bases de données y afférentes sont désormais dissociés. Il reste encore quelques difficultés d'ordre technique pour mettre en ligne les inventaires EEE.

Cathy Delcorps précise que ce sont plutôt 24 actions scolaires qui sont programmées pour la période octobre-décembre 2023 (et non 17).

Cédric Gillis fait état du beau succès rencontré à Lasne au niveau du service citoyen. Il demande si le CRDG pourrait y trouver un intérêt. **François Riguelle** répond par l'affirmative, pour ce qui concerne les chantiers EEE et les chantiers AAT en 2024. Contact sera pris avec la Commune.

Isabelle Delgoffe remercie le SPW-DCENN pour sa réactivité lors des récentes sollicitations du CRDG. Elle ajoute que l'outil d'inventaire des points noirs le long des cours d'eau sera présenté fin de cette année au Pôle wallon de l'eau.

Cathy Delcorps lance 3 appels auprès de l'assemblée : rentrer les projets d'activités JWE 2024 pour la mi-décembre au plus tard, via le formulaire *ad hoc* (**ndlr** : = **rappel des mails du 03/10 et du 14/11**) ; partager davantage sur Facebook les belles photos envoyées chaque mois par le CRDG ; recruter des historiens locaux pour la rédaction de l'ouvrage « Histoire(s) en Gette.

Marc Bastin informe l'assemblée que la Province du BW va procéder sous peu au lancement d'un marché- cadre conjoint pour l'achat de matériel de lutte contre les pollutions accidentelles destiné aux communes. **Isabelle Delgoffe** ajoute que ce marché-cadre intégrera aussi un service d'équarissage (*cfr* les cadavres d'animaux retrouvés dans les cours d'eau).

Julien Taymans informe l'assemblée que la toute nouvelle exposition « castor » de Natagora présentée aujourd'hui est disponible sur simple demande auprès de la régionale BW : <https://brabantwallon.natagora.be/>

Grégory Coolen demande s'il est possible de se connecter avec la base de données « gestion de la Berce du Caucase » de la Région wallonne. **Augustin Smoos** répond qu'il n'existe pas de connexion automatique. Il a cependant envoyé l'info au SPW-DEMNA.

Jean-Marie Thiry demande si la Renouée du Japon est intégrée dans la nouvelle convention EEE/castor. **Clément Miramont** répond que ce n'est pas le cas car le projet est orienté principalement sur les espèces émergentes.

Clément Miramont distribue un A5 à chaque participant : appel est lancé auprès d'observateurs de EEE en Dyle-Gette ([voir l'annonce suivante sur le site du CRDG](#)) .

Il est rappelé que WalOnMap est désormais l'outil carto indispensable à l'échelle de la Wallonie, mais que malheureusement il y a très peu d'infos sur les rivières. **Augustin Smoos** le reconnaît, et à terme cela est prévu d'être amélioré, en coordination avec les 14 CR de Wallonie.

Vincent Bulteau insiste sur le besoin de ne pas se limiter au lit mineur des cours d'eau pour ce qui concerne l'inventaire des EEE. **Clément Miramont** répond que le CRDG (et le projet « EEE/castor) investigate effectivement aussi le lit majeur et donc les plaines alluviales (voir plus) des cours d'eau, ce qui par ailleurs amplifie énormément le travail.

Christine Moulaert demande quelle est la position du CRDG par rapport au projet de Parc national des Forêts du Brabant. **Jean-Marie Tricot** répond que le CRDG n'a pas d'avis spécifique par rapport à ce projet car il participe aux réunions de concertation organisées à ce sujet par la Province du BW. **Marc Bastin** confirme que la PBW a signé un protocole d'accord avec ses homologues flamands concernant les 3 massifs forestiers du Brabant. Par ailleurs, la PBW a mandaté le Bureau d'étude IGEAT pour développer un diagnostic en vue d'intensifier le maillage écologique au sein du territoire provincial.

Le Président remercie tous les participants de la réunion. Il propose à l'assemblée de faire une courte pose avant de passer au volet « information/débat » de l'AG :

- **le projet DIPROS et l'outil DIPR'EAU**: DIPR'eau accompagne les agriculteurs vers une meilleure protection des ressources en eau ! Venez découvrir cet OAD, né du projet DIPROS – une Démarche Intégrée pour la PROtection des eaux souterraines - subventionné par la SPGE. *Par Guillaume Ducrocq, chargé de projet DIPROS - CARAH asbl.*

- **les grandes lignes de changements de la nouvelle PAC** : des nouveautés sont apparues en 2023 dans la Politique agricole commune qui orientent les activités agricoles vers des pratiques en lien avec les nombreux défis environnementaux et sociétaux. *Par Philippe Nihoul, Attaché qualifié - Direction de la Recherche et du Développement, SPW-ARNE.*

- **les mesures de protection des eaux souterraines** : activités réglementées dans les zones de protection de captage – focus sur le contexte de la protection des masses d'eau et sur les enjeux pour le secteur agricole. *Par Nathalie Deconinck, Chef de service Risk management - in BW/Département Eau potable.*

Les présentations seront chaque fois suivies d'un échange avec l'assemblée.

Ces trois présentations ont fait l'objet d'un compte-rendu (voir annexe au PV : compte-rendu de la partie « information/débat » de l'AG).

Le Président convie ensuite les participants à prolonger les échanges autour du verre et du sandwich de l'amitié.

NB : nous aurons aussi l'occasion de découvrir la toute nouvelle exposition de Natagora BW consacrée au castor, qui a bénéficié du soutien financier du CRDG : <https://castor.natagora.be/>